

Rentrée scolaire 2019

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE OU SECONDAIRE

La période d'inscription des élèves qui fréquenteront pour la première fois en 2019-2020 une école préscolaire, primaire ou secondaire de la Commission scolaire Marie-Victorin se déroulera entre le 4 et le 15 février 2019.

INSCRIPTION À LA MATERNELLE

- ❶ La maternelle s'adresse aux enfants âgés de 5 ans au 30 septembre 2019.
- ❷ Les inscriptions se font les jours de semaine à l'école de votre secteur, et ce, même si vous choisissez une école à vocation particulière.
- ❸ Avant de vous déplacer, communiquez avec l'école pour connaître les modalités d'inscription (rendez-vous, horaire, etc.) ou consultez son site Web.

NOUVELLE ÉCOLE SUR LA RUE SPRINGFIELD DANS LE VIEUX GREENFIELD PARK

Une nouvelle école primaire de secteur ouvrira ses portes à la rentrée scolaire 2019! Le territoire de cette nouvelle école et tous les détails entourant l'inscription sont disponibles sur le site Internet de la CSMV.

PRIMAIRE

Nouveau : projet-pilote pour l'inscription en ligne dans les écoles suivantes :

Saint-Joseph | Sainte-Claire Longueuil | Saint-Romain | Carillon | Charles-Bruneau | Georges-P.-Vanier | Monseigneur-Forget | Préville | Saint-Laurent | Du Jardin-Bienville | Marie-Victorin Brossard | Du Tournesol | Marie-Victorin-de-l'Herbier | Samuel-de Champlain | Joseph-De Sérigny | Lajeunesse | De la Mosaïque | Paul-Chagnon

Comment faire ? Allez sur le site de l'école concernée.

MATERNELLE 4 ANS

La maternelle 4 ans à temps plein est offerte uniquement aux élèves du territoire des écoles Du Tournesol, Maurice-L.-Duplessis, Lionel-Groulx et Bourgeois-Champagnat. Ce programme est en implantation progressive et ciblée. Les détails pour les inscriptions seront publiés dans le site Web de la CSMV et les écoles concernées, s'il y a lieu.

SERVICE ÉDUCATIF OFFERT AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS DE 4 ANS

La CSMV offre de l'enseignement aux enfants de 4 ans qui ont des besoins particuliers en raison d'un handicap évalué et reconnu par du personnel qualifié.

- ❶ Selon le handicap, ce service est offert en demi-journées en école ordinaire ou à temps complet en école spécialisée. Le transport de l'enfant est assuré par la commission scolaire.
- ❷ Pour tout savoir, consultez notre site Web ou communiquez avec l'école de votre secteur dès le 4 février 2019.

! IMPORTANT

Pour choisir une école primaire ou secondaire autre que celle de votre secteur (au programme régulier), vous devez remplir une demande et la transmettre à votre école de secteur **au plus tard le 31 mars 2019.**

PROGRAMME PASSE-PARTOUT PRÉSCOLAIRE 4 ANS

- ❶ Il est offert aux enfants âgés de 4 ans au 30 septembre 2019.
- ❷ Le programme permet aux enfants et aux parents de se préparer à faire le grand saut à l'école de façon harmonieuse!
- ❸ Les inscriptions se feront à partir du 8 avril 2019, à l'école de votre secteur.

POUR LES ÉLÈVES QUI FRÉQUENTERONT LE SECONDAIRE

Les élèves pourront s'inscrire au programme régulier de leur école secondaire de secteur au cours du mois de février. Un courriel vous sera envoyé.

Quelques places peuvent encore être disponibles dans certaines concentrations offertes au secondaire. Renseignez-vous auprès de l'école secondaire offrant le projet qui vous intéresse. Pour en savoir plus sur les écoles secondaires : www.csmv.qc.ca/secondaire.

📍 POUR TROUVER VOTRE ÉCOLE DE SECTEUR

Sur le site Internet, un outil de recherche vous permet de repérer, en un clic, l'école primaire ou secondaire de votre enfant.

Pour connaître les documents d'identité requis et pour plus d'information : www.csmv.qc.ca